



**RÉGIE PORTNEUVOISE DE
PROTECTION INCENDIE**

AVIS PUBLIC – SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – CHANGEMENT DE DATE

À TOUS LES CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS SUR LE TERRITOIRE
DESQUELLES LA RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION INCENDIE A
JURIDICTION :

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, monsieur Francis Perron,
directeur général de la Régie portneuvoise de Protection Incendie :

QU'en raison de la tenue du Forum Sécurité publique tenue par la MRC de Portneuf le 31
mars 2023, il y aura un changement de date de séance du Conseil d'administration de la
Régie portneuvoise de protection incendie.

Le conseil d'administration tiendra donc sa séance ordinaire le 30 mars 2023 à 10h00 à
l'hôtel de ville de Cap-Santé au lieu du 31 mars 2023.

Fait à Cap-Santé, ce 21^e jour de mars 2023.

Francis Perron,
Directeur général / Secrétaire

